
Retranscription de l'intervention sur les enjeux de l'Economie sociale et solidaire

Les enjeux de l'Economie sociale et solidaire

Intervention de Vanessa JEROME

(Enseignante chercheuse au Centre Européen de Sociologie et de Sciences Politiques de l'Université Paris I, et co-auteur d'un livre " Les politiques du lien," qui vient de paraître aux Presses Universitaires de Rennes)

Je voudrais tout d'abord remercier Danièle CORNET et la Ville de Créteil de m'avoir permis d'intervenir dans cet atelier, dont je serai aussi rapporteur demain matin.

Je vais revenir rapidement sur deux points : la définition de l'Economie Sociale et Solidaire (un terme peut-être encore mal connu) et les enjeux actuels de l'Economie Sociale et Solidaire, tels que je les évoque dans l'ouvrage que Danièle Cornet a eu la gentillesse de citer, La politique du lien, auquel j'ai participé.

La définition de l'Economie Sociale et Solidaire fait débat, et j'en donnerai une vision qui est peut être un peu académique, ou qui semble quelque peu éloignée des enjeux terrains. L'intitulé « Economie Sociale et Solidaire » apparaît comme une catégorie nouvelle de l'économie. Dans une publication, je l'avais qualifié « d'artefact mobilisateur », pour rappeler que l'on avait récemment accolé ces deux termes, économie « sociale » et économie « solidaire », mais qu'ils recouvraient des réalités très différentes en pratique.

Dans cet exposé rapide, je ne rentrerai pas dans la querelle des origines. Je ne discuterai pas pour savoir si l'économie sociale trouve sa source dans les guildes du moyen-âge, ou si elle apparaît seulement avec le mouvement ouvrier. Disons que l'économie sociale, c'est l'économie « par le statut ». C'est l'économie des mutuelles, des coopératives, c'est cette économie institutionnalisée, ancienne, qui s'impose à un moment donné comme une rencontre entre, notamment, le socialisme utopique et le christianisme social, et qui apporte une vision de l'économie dans laquelle l'humain est au centre des préoccupations. L'économie solidaire (que certains appellent « la fille de l'économie sociale ») est, elle, un peu plus récente. Elle apparaît avec les crises économiques des 40 dernières années et elle se définit, non pas par le statut juridique, mais par le projet. On y rencontre des associations, comme dans l'économie sociale, mais aussi d'autres types de structures. Ici, on est plus centré sur l'objectif des porteurs de projets, leurs combats, leur engagement auprès des publics.

Définir l'Economie Sociale et Solidaire, c'est décider de croiser la question des statuts, la question des publics bénéficiaires et la question des projets. Dans cette optique, l'Economie Sociale et Solidaire regroupe un ensemble d'acteurs diversifiés (des mutuelles, des associations, des fondations, des coopératives, ...), et des secteurs extrêmement diversifiés, l'atelier de cet après midi permettra d'ailleurs de le montrer. On peut en effet faire solidairement de l'économie dans beaucoup de secteurs d'activités. On pense évidemment aux services à la personne, on en a beaucoup parlé, mais aussi aux secteurs de l'insertion, des finances solidaires, de l'éducation populaire, de l'agriculture, du commerce équitable, de l'environnement, du logement social, des sports.... Les secteurs d'activités sont donc très diversifiés, ce

Retranscription de l'intervention sur les enjeux de l'Economie sociale et solidaire

qui parfois laisse penser que c'est un petit peu tout et n'importe quoi... Il faut donc pour envisager l'économie sociale et solidaire rester à la fois sur l'idée d'un secteur large, et sur l'engagement des acteurs.

Pour le dire rapidement, l'Economie Sociale et Solidaire est un projet économique, politique pour certains, et on dispose maintenant d'études précises qui le légitiment, qui montrent qu'elle représente à peu près 10% de la part de l'économie dans l'ensemble des régions. Evidemment, certaines régions ont été des terrains plus favorables au développement de l'Economie Sociale et Solidaire : en Ile de France on n'est pas très bon, et dans le département où j'habite (les Hauts de Seine) on n'est pas bon du tout, non qu'il n'y ait pas de besoins, mais que la structuration des soutiens aux initiatives économiques n'y est pas favorable.

On a aussi coutume d'insister sur le fait que l'économie sociale et solidaire, c'est un vivier d'emplois et qu'il s'agit d'emplois pour la plupart non délocalisables, qui participent fortement au développement endogène des territoires. C'est un développement économique qui est à la fois basé sur l'axe Nord-Sud, si l'on considère la branche du commerce équitable, mais c'est aussi de l'économie de territoire, pour les acteurs du territoire et au service des habitants du territoire.

Ce sont des entreprises ou des structures, y compris dans leur forme les plus entrepreneuriales, non « opéables » donc en dehors des conjonctures boursières et des considérations auxquelles l'économie classique est soumise, ce qui ne veut pas dire qu'on n'essaie pas d'essaimer : certaines coopératives ont créé des filiales à l'étranger et même en Chine, sous des formes coopératives également, pour développer cette forme d'entrepreneuriat sur des aires géographiques différenciées. Je ne suis pas une spécialiste de la question des délocalisations dans l'Economie Sociale et Solidaire mais quelques acteurs de terrain m'ont confié qu'ils avaient rapidement relocalisé, notamment parce que le taux d'erreur dans les fabrications était encore trop important et que cela nécessite une mécanique un peu compliquée à appréhender sur des territoires en pleine expansion économique.

Voilà pour la partie définition, parlons maintenant des enjeux : il y en a actuellement quatre.

Le premier, Danièle Cornet l'a évoqué à propos des actions conduites ici, c'est la diffusion et la reconnaissance de l'Economie Sociale et Solidaire en tant que catégorie économique et politique. Cette reconnaissance doit aller au delà des cercles d'initiés que sont les acteurs, les réseaux, les élu/e/s en charge des politiques publiques, et les services administratifs, qui sont désormais relativement bien formés. Il y a encore beaucoup de gens, d'acteurs de terrain qui font de l'Economie Sociale et Solidaire sans le savoir, qui du coup ne se déclarent pas comme étant des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et qui ne comptent pas avec cette catégorie, qui ne se raccrochent pas à cet ensemble. Je soumetts ici une piste de réflexion à la discussion : il se peut que ce manque de reconnaissance sur le terrain de la catégorie de l'Economie Sociale et Solidaire vienne du fait qu'elle a en

Retranscription de l'intervention sur les enjeux de l'Economie sociale et solidaire

réalité été imposée par le haut, par le monde académique et le monde politique via les chercheurs et les élu/e/s.

Deuxième enjeu, un enjeu de positionnement. Il ne m'a pas semblé que les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire aient fait entendre très haut leur voix pendant la crise, pour réaffirmer leur particularité, leur mérite, leur positionnement politique. Là, quelque chose a été raté mais malheureusement d'autres crises nous attendent, et l'histoire va peut-être repasser les plats pour l'Economie Sociale et Solidaire. Elle aura me semble-t-il d'autres occasions de dire ses spécificités, son engagement. Je crois qu'il y a un véritable enjeu de positionnement dans le champ économique, et pas seulement dans le champ politique. Il y a un projet économique que les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire défendent et qui, dans un contexte de crise et de conversion nécessaire de l'économie, mériterait d'être souligné.

Le troisième enjeu, c'est celui de l'ancrage réel dans les territoires. C'est une des particularités de l'Economie Sociale et Solidaire que d'être un développement endogène, de se nourrir du territoire et de le nourrir en retour. Cette économie semble un peu moins hors-sol que ne l'est parfois l'économie classique et elle a un rôle à jouer au-delà des inégalités de territoire, qui sont assez flagrantes. Si vous comparez les Hauts de Seine au Nord Pas-de-Calais, l'ancrage territorial, ce n'est pas tout à fait la même chose ! Du coup, il faut faire-valoir des initiatives qui répondent réellement aux besoins des acteurs du territoire. Très souvent on fait un diagnostic participatif, on recense les besoins, mais ce n'est pas si simple que ça de faire du développement endogène. Une fois recensés les besoins du territoire, il faut trouver sur le territoire les porteurs de projets, qui ont l'envie et la capacité de porter un projet de création d'entreprise. Il faut trouver sur le territoire les ressources humaines et matérielles, financières, nécessaires au développement de ces initiatives et ensuite il faut qu'elles bénéficient réellement aux habitants du territoire. On voit des échelles de projet qui sont distendues, des projets très micro (et ce n'est pas péjoratif : économie de quartier, parfois même d'immeubles) ou des projets plus vastes, avec des têtes de réseaux qui sont organisées dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, qui sont là en structure d'appui pour faire émerger des initiatives ou des entreprises. D'ailleurs, je rappelle au passage que ce n'est pas simple d'arriver à l'émergence d'un projet : quand on veut être créateur dans l'économie classique ça peut prendre 6 mois pour créer son entreprise, quand on veut entreprendre dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire ça va de 2 à 4 ans. Quand ce sont des personnes en difficultés qui veulent créer des projets à destination des personnes elles-mêmes en difficultés, 4 ans c'est trop long, beaucoup de gens abandonnent en cours de route, alors il y a une déperdition de projets très importante dans ce secteur.

Enfin, le dernier défi, c'est la question de l'institutionnalisation de l'Economie Sociale et Solidaire, autrement dit de son arrivée et de sa survie dans les collectivités territoriales. C'est la question du passage à l'institution et donc de la transformation de ce projet à la fois politique et économique en véritable politique publique.

Retranscription de l'intervention sur les enjeux de l'Economie sociale et solidaire

L'enquête que j'ai conduite, il y a quelques années était spécialement focalisée sur ce point, et voici mon « retour de terrain ».

De plus en plus de collectivités territoriales se sont emparées de la question de l'Economie Sociale et Solidaire, à partir des élections de 2001 dans les communes, à partir de 2004 dans les Conseils régionaux. Les collectivités ont été vraiment motrices sur les questions de l'Economie Sociale et Solidaire et des politiques publiques ont été élaborées, à peu près toutes sur le même principe, même si les contextes locaux sont différents. Par exemple, si on compare les plans de développement, on s'aperçoit que tout le monde a fait à peu près la même chose. Désormais, ces politiques publiques commencent à s'institutionnaliser. Il y a de plus en plus d'élus à l'Economie Sociale et Solidaire, les services administratifs sont de mieux en mieux formés, et ils comptent maintenant avec ces politiques publiques. Un des signes importants de l'institutionnalisation, c'est que si au début ces politiques publiques étaient le résultat du combat d'élus très engagés sur ce secteur, elles perdurent désormais même lorsque ceux-ci ne sont pas réélus. La politique publique de l'Economie Sociale et Solidaire leur survit, c'est comme ça qu'on voit qu'elle s'institutionnalise, elle n'a plus besoin d'être incarnée par quelqu'un de très engagé.

Par contre la survie de ces politiques est extrêmement fragilisée, parce que les budgets ne sont pas à la hauteur des enjeux, et qu'avec l'institutionnalisation, on coure le risque de perdre de vue le sens du projet politique et l'ambition économique initiale de l'économie sociale et solidaire. C'est le risque si on porte un projet un peu marqué comme celui de l'Economie Sociale et Solidaire avec quelque chose d'un peu novateur sur les questions économiques, qui prend parfois à rebrousse-poil certains préjugés avec lesquels les élus et les administratifs habituellement fonctionnent. Le risque, c'est de vouloir à tout prix sauvegarder la politique publique dans l'institution, mais de le faire en la lissant, en couvrant cet aspect innovant notamment sur un point, la mécanique de démocratie participative qui est inhérente à l'élaboration des politiques de l'Economie Sociale et Solidaire. Les élaborer sans démocratie participative, ce serait contraire à l'esprit même de l'économie sociale et solidaire, mais il se trouve que le temps de la participation et de la démocratie est un temps qui institutionnellement coûte très cher. Il est donc très difficile de maintenir l'esprit de l'économie sociale et solidaire, et les élus sont souvent tentés de l'imposer dans les institutions.

Pour conclure, je dirai qu'à la fois l'Economie Sociale et Solidaire a pénétré le monde des institutions et des collectivités territoriales, mais qu'en même temps, elle y reste fragile. Fragile parce que la nature des projets tout autant que les nécessités qui président à leur élaboration viennent « titiller » les fonctionnements institutionnels habituels. Et on a souvent tendance à penser qu'en cas de confrontation entre individu et institution, c'est l'institution qui gagne ! Les politiques publiques en devenir ou en sursis nécessitent donc toujours un engagement constant des élus et des acteurs de terrain.